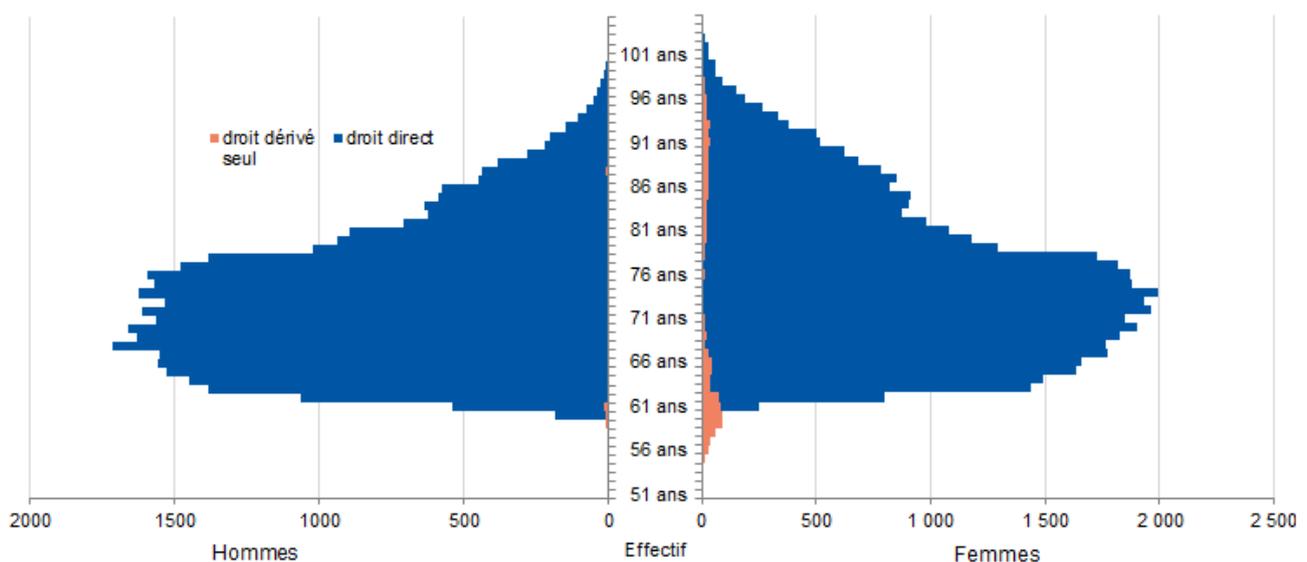


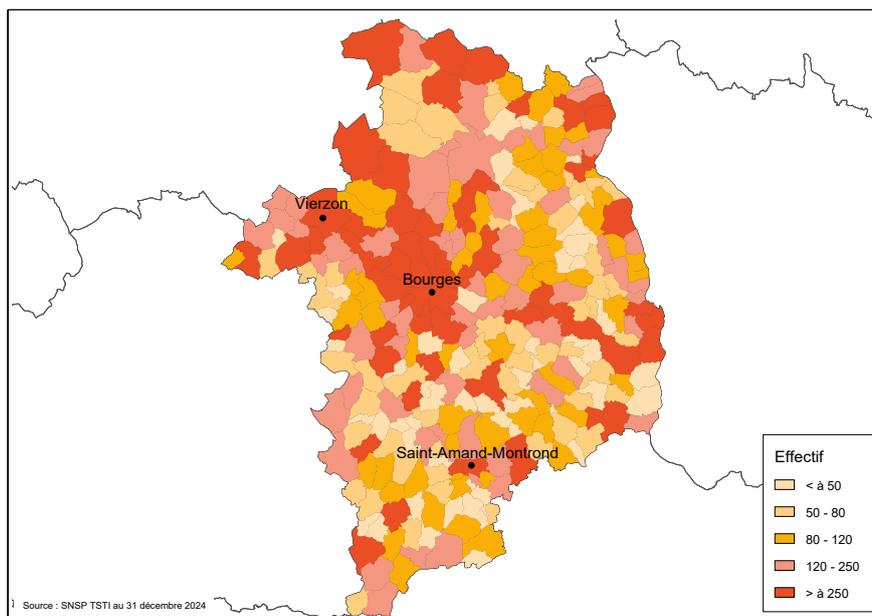
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 778	2 594	4 372
Droits directs (retraites personnelles)	1 550	1 643	3 193
Droits dérivés (retraites de réversion)	228	951	1 179
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	132	210	342
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	588	248	836
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	75,2 ans	74,6 ans	74,7 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	35 353	44 549	79 902
Retraités percevant un droit direct seul	33 806	31 365	65 171
Retraités percevant un droit dérivé seul	198	1 310	1 508
Retraités percevant les deux à la fois	1 349	11 874	13 223
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,3%	3,6%	3,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 377	5 227	16 604
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,7 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	980 €	797 €	878 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,8%	44,0%	32,2%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bourges			
Nombre total de retraités	6 183	8 624	14 807
Retraités percevant un droit direct seul	5 960	6 100	12 060
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	282	302
Retraités percevant les deux à la fois	203	2 242	2 445
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,5%	5,5%	5,9%
Vierzon			
Nombre total de retraités	3 172	4 206	7 378
Retraités percevant un droit direct seul	3 014	2 705	5 719
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	112	125
Retraités percevant les deux à la fois	145	1 389	1 534
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	5,5%	5,7%
Saint-Amand-Montrond			
Nombre total de retraités	1 272	1 836	3 108
Retraités percevant un droit direct seul	1 210	1 259	2 469
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	48	53
Retraités percevant les deux à la fois	57	529	586
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,1%	6,1%	5,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".